

MM/SC/VP

Nombre de Conseillers :

en exercice 33

présents 21

votants 29

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ

le : 05 MARS 2025

le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAURENARD  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

en Salle d'Honneur, sous la présidence de Monsieur Marcel MARTEL, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 février 2025

**PRÉSENTS :**

Mmes. S. PONCHON, ML. ANZALONE, M. LUCIANI-RIPETTI, A. SALZE  
Mrs., E. CHAUVET, PH. MARTIN, JP. SEISSON, C. AMIEL

Mmes I. MILLET, F. MOURET, C. CHAUVET, L. ROQUEPLAN, MD. PAGES, C. BARRY, N. AUBERT  
Mrs. D. CHAMBON, B. CLARETON, L. CONSOLIN, R. THIERS-SIMON, C. LABARDE

**ABSENTS EXCUSES :**

Mmes et Mrs. A. JARILLO (pouvoir à M. MARTEL), C. PTAK (pouvoir à F. MOURET), L. IMBERT  
(pouvoir à L. CONSOLIN), D. MAHUET (pouvoir à S. PONCHON), C. ALLEMANY (pouvoir à E.  
CHAUVET), S. LAMBERT (pouvoir à C. AMIEL), B. REYNÈS (pouvoir à C. LABARDE), S. DIET-  
PENCHINAT (pouvoir à MD. PAGÈS), M. LOMBARDO

**ABSENTS :** N. BOUABDALLAH, M. TEISSIER, S. COMBE

Secrétaire de Séance : Marie-Laurence ANZALONE

**20250305 – 12/SPO03. DEPOT D'UN DOSSIER D'AUTORISATION DE TRAVAUX  
NECESSAIRES AU CLASSEMENT ERP DE LA SALLE ABEL LORENTE**

La salle Abel LORENTE est classée « Etablissement Recevant du Public » et accueille chaque année diverses manifestations autres que sportives.

Ainsi, dans le cadre de la mise en conformité administrative de cet ERP, la Commune doit déposer une demande d'autorisation de travaux afin de permettre d'effectuer de nouvelles configurations types.

Vu l'examen de ce dossier en commission Sports/Vie associative/Education-Jeunesse le 18 février 2025,

Les explications du rapporteur entendues,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à déposer le dossier d'autorisation de travaux nécessaires au projet susvisé ainsi que tous les documents y afférents

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an que dessus,

ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS.  
EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Châteaurenard, le 06 mars 2025

LE MAIRE  
Marcel MARTEL

